

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 16 Novembre 2020

Sont présents : MM. Christophe DESCARGUES – André GENOT – Yves GONZALES – Jean-Luc NAYRAC – Christian PASQUIER – Sylvain QUERCY – Jean-Jacques ROYER
Mmes Valérie FOUBERT – Marlène MAZARGUIL – Elodie MOUNAL –

Absent(e)s excusé(e)s : Mme Stella PAGES a donné procuration à M. Christophe DESCARGUES

Secrétaire de séance : Mme Elodie MOUNAL

Début de séance : 21h00

Ordre du jour :

- Approbation du PV de la réunion du 21 Septembre dernier
- Délibération sur le montant du Complément Indemnitaire Annuel (CIA) pour M. Bernard Gonzales
- Délibération pour les noms proposés pour le CCID
- Compte rendu de la commission d'adressage
- Délibération pour l'adoption des noms proposés par la commission d'adressage
- Délibération sur la révision du loyer du logement communal
- Délibération sur la convention ADS du Grand-Figeac
- Rapport sur la consultation pour le ruisseau sur la partie du Couderc
- Suivi du projet avec la MSA
- Motion relative à la réforme de la fiscalité locale
- Information sur la reprogrammation des travaux de voiries traitée par la Communauté de Communes
- Prévision du renouvellement du tracteur-tondeuse
- Rapports des différentes commissions
- Rapport sur la Communauté de Communes du Grand Figeac
- Questions diverses

Approbation du PV de la réunion du 21 Septembre dernier

M. le Maire rappelle qu'il faut approuver le procès verbal du dernier conseil municipal du 21 septembre 2020 et demande s'il y a des modifications à y apporter ou si tous les conseillers sont d'accord avec tel qu'il est.

⇒ A l'unanimité, le procès verbal est approuvé.

Délibération sur le montant du Complément Indemnitaire Annuel (CIA) pour M. Bernard Gonzales

M. le Maire explique que les agents titulaires et stagiaires peuvent percevoir le RIFSEEP (Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel). C'est le nouvel outil indemnitaire de référence qui remplace la plupart des primes et indemnités existantes dans la fonction publique de l'Etat. Celui-ci est composé de 2 parts :

- l'IFSE (Indemnité de Fonction, de Sujétions et d'Expertise) qui valorise la nature des fonctions des agents et leur expérience professionnelle
- le CIA (Complément indemnitaire Annuel) pour récompenser l'engagement professionnel et la manière de servir. Pour ce dernier, si sa mise en place est obligatoire lors de l'adoption de la délibération portant mise en œuvre du RIFSEEP dans la collectivité (voir en ce sens la décision du Conseil Constitutionnel n° 2018-727 du 13 juillet 2018), son attribution reste facultative.

Il est demandé à M. Yves Gonzales de quitter la séance pour le vote.

Pour l'année 2020, M. le maire propose au conseil municipal d'allouer le CIA à M. Bernard GONZALES pour le montant de 60€. Il informe le conseil municipal que Mme Levasseur ne sera concernée par cette part que l'an prochain.

⇒ A l'unanimité, cette prime est votée et accordée.

Délibération pour les noms proposés pour le CCID

M. le Maire fait part à l'assemblée qu'il convient de reprendre une nouvelle délibération concernant cette liste pour le CCID venant remplacer celle prise le 22 juin 2020 sous la référence 2020/23. En effet, le nombre de personnes doit être de 24 personnes et non de 12 comme initialement nommées. De plus, le choix entre titulaires et suppléants sera fait par la commission est non par le conseil municipal.

M. le maire fait part à haute voix des 24 noms retenus.

⇒ A l'unanimité, la liste des 24 noms est approuvée.

Délibération pour l'adoption des noms proposés par la commission d'adressage

M. le Maire tient avant tout à vivement remercier M. Michel Lachaud pour tout le travail effectué. Il rappelle que La Poste avait fait un devis de 3000€ pour faire ce travail et que la commission a suivi le même procédé.

La partie du Bourg avait déjà des noms de rue. Ils seront gardés.

La dénomination de « Route » a été choisie pour les grands axes et celles de « Chemin » ou « Impasse » pour les voies internes au village.

A noter que le côté de gauche correspondra aux chiffres impairs et donc le côté droit, les chiffres pairs.

La rue principale qui n'avait pas de nom sera nommée la rue de la Bastide.

M. Sylvain Quercy, en charge de la commission d'adressage, soulève un point concernant la variante de nom du Chemin de « Jamblanc » plus connu sous l'orthographe « Jean Blanc ». « Jamblanc serait l'orthographe qu'il aurait fallu utiliser depuis le départ d'après les recherches de la commission. Cependant, il s'avère que l'ensemble du conseil municipal tient à l'orthographe jusqu'ici utilisé.

⇒ Il est donc décidé de prendre délibération et ce, à l'unanimité du conseil municipal, pour faire modifier l'orthographe sur le cadastre afin de garder l'appellation « Jean Blanc ».

Autres points soulevés :

- Quid des maisons des familles Tournié => proposition faite et acceptée par le CM : Hameau de Theil pour les 3 maisons s'y trouvant.
- Il manque sur le plan utilisé pour l'Impasse des Levades, les nouveaux arrivants.

Déroulé à venir :

- Validation des noms de rue préparés par la commission
- Courrier aux habitants pour les informer de leur prochain numéro et nom de rue et leur demander leur avis
- Affichage à la mairie de la carte avec les noms de rue que les habitants pourront consulter
- Faire le tour du village pour comptabiliser le nombre de plaque de rue et le modèle nécessaire pour couvrir la commune
- Demander un devis, sachant que le fournisseur de la Communauté de Commune du Grand-Figeac a déjà proposé de nous appliquer le même tarif que celui de Figeac.
- Travail de la mairie pour remettre à jours tous les documents et informations concernant les habitants.

⇒ A l'unanimité, le choix des noms de rue est validé

Délibération sur la révision du loyer du logement communal

Comme prévu à la signature du bail, suite à la parution du dernier indice de référence des loyers par l'INSEE, Monsieur le maire annonce qu'il faut revoir le loyer du logement communal occupé par M. Renollet. Sur la base des variations du nouvel indice du 3^{ème} trimestre 2019 : 129.99 et l'indice du 3^{ème} trimestre 2020 : 130.59, l'augmentation sera de +0.46%.

A compter du 01/11/2020, le loyer mensuel s'élèvera à :

$410.17/129.99 \times 130.59 = 417.01\text{€}$

soit un loyer annuel de : **5 004.12€uros**

Cette décision sera notifiée au locataire.

⇒ A l'unanimité, cette augmentation est votée.

Délibération sur la convention ADS (Autorisation Droit des Sols) du Grand-Figeac

M. le Maire rappelle que, depuis 2015, la communauté de commune du Grand-Figeac a mis en place un service commun intercommunal de l'urbanisme dont la mission est d'assurer l'instruction des demandes d'autorisation d'urbanisme. Il convient, si la commune veut pouvoir continuer à bénéficier de ce service, de signer la nouvelle convention d'une durée de 1 an, renouvelable par tacite reconduction.

⇒ Le conseil municipal valide à l'unanimité la signature de cette convention par délibération

Monsieur le maire présente un nouveau service du service de l'urbanisme du Grand-Figeac qui est la délégation de signature pour l'accomplissement des missions du service instructeur. Cette délégation ne peut porter qu'aux courriers d'échanges durant l'instruction et permettra un raccourcissement des délais de traitement des dossiers. La commune restera informée des courriers signés par le service instructeur. Cet arrêté ne concerne pas l'acte portant la décision finale dont la signature relève exclusivement du maire de la commune.

⇒ Le conseil municipal valide à l'unanimité la signature de cet arrêté

Rapport sur la consultation pour le ruisseau sur la partie du Couderc

M. le Maire présente le compte rendu de la visite de la conseillère du SMDMCA (Syndicat Mixte Dordogne Moyenne et de la Cère Aval) concernant l'envasement du ruisseau sur la partie du Couderc. Le devis effectué donne un montant des travaux HT de 25000€ pour lesquels 75% peuvent être pris en charge dans le cadre de l'appel à projets émis par le SMDMCA, appel à projet déjà renvoyé du fait du court délai possible, la date de clôture étant le 31 octobre dernier.

Sur les 7500€ HT restant à charge, monsieur le maire va négocier la prise en charge de cette somme avec le Grand-Figeac qui a, pour rappel, la compétence GEMAPI.

A la suite de ces travaux, il faudra étudier l'implantation d'une poche pour une réserve incendie.

Dans le déroulé à venir, il conviendra de faire une réunion avec les propriétaires jouxtant le ruisseau et surtout ceux ayant des animaux pour expliquer ces nouvelles dispositions.

Toute cette démarche a pour but le dévasement du ruisseau mais aussi et surtout l'amélioration de la qualité de l'eau et le retour de poissons comme la truite sauvage.

- ⇒ Pas de question de la part du conseil municipal
- ⇒ Proposition acceptée et votée à l'unanimité

Suivi du projet avec la MSA

M. le maire rappelle le projet à savoir la création d'un jardin intergénérationnel. Malheureusement, avec le confinement, la réunion prévue, n'a pas pu avoir lieu et a été reportée à la sortie de cette période de restriction de déplacement.

- ⇒ Pas de question de la part du conseil municipal

Motion relative à la réforme de la fiscalité locale

Monsieur le Maire présente une délibération prise par la Communauté de commune du Grand-Figeac sur la réforme de la fiscalité, la baisse des impôts de production et la demande de prise en compte de la situation particulière du territoire du Grand-Figeac.

- ⇒ Pas de question de la part du conseil municipal
- ⇒ Motion relative acceptée à l'unanimité

Information sur la reprogrammation des travaux de voiries traitée par la Communauté de Communes

Monsieur le maire partage la carte reçue du Grand-Figeac et concernant la reprogrammation des travaux de voiries pour la période allant de 2020 à 2025.

- ⇒ Pas de question de la part du conseil municipal

Prévision du renouvellement du tracteur-tondeuse

Monsieur le maire explique que le tracteur-tondeuse de la commune est désormais âgé de 6 ans. La question se pose de savoir s'il faut le changer ou juste le faire réparer au fur et à mesure.

Il informe qu'il a demandé un devis pour son remplacement par l'entreprise Costes-Jardigramat. Le coût en serait d'environ 8500€ HT avec la reprise de l'ancien. L'idée serait de faire un petit emprunt de 20 000€, compte tenu des faibles taux d'intérêt, pour permettre le remplacement du

tracteur et l'achat des plaques de rue.

Monsieur le maire présente également les résultats du test

- d'une nouvelle débroussailleuse testée par l'agent technique Bernard Gonzales
- d'une désherbeuse thermique de rue par l'agent technique Marcel Martin : outil à envisager car très performant, ne laissant qu'une petite bande de 8 à 10 cm le long du mur.

⇒ Sujet ayant donné lieu à des échanges entre les membres du conseil municipal

⇒ A l'unanimité, il est décidé de se renseigner auprès de la banque des conditions d'obtention d'un crédit et d'en profiter pour discuter de la renégociation du crédit en cours.

Rapports des différentes commissions

M. le Maire demande à chaque commission de faire un point :

- Commission Environnement, représentée par Mme Elodie Mounal : proposition a été faite de planter 2 arbres pour les générations suivantes au Couderc suivi d'un cocktail dinatoire mais action reportée à la sortie de la crise sanitaire.
- Noël des enfants, présenté Mme Elodie Mounal : livres et friandises seront mis dans des poches qui seront à venir chercher à la mairie. Pas de vin d'honneur mais la commande des 2 sapins et la décoration seront maintenues.
- Plan communal de sauvegarde, présenté par M ; Sylvain Quercy : scénario à préparer mais beaucoup de choses à faire et/ou compléter. Pour la prochaine réunion, monsieur le maire enverra le document complet (60 pages environ) aux membres du conseil municipal pour que chacun puisse prendre conscience de tout ce qu'il y a à faire (1 à 2 ans de travaux et un conseil militaire sera bienvenu).
- Document unique, présenté par M ; Jean-Jacques Royer : réunion avec la représentante du CDG46 (organisme support pour ce dossier) effectuée ainsi que la liste des tâches de chaque employé de la mairie. Pour rappel, l'évaluation des risques est une obligation du code du travail
- Zéro Phyto, présenté par M ; Jean-Jacques Royer : réunion faite le 29 octobre dernier ; comme Rudelle est déjà un bon élève en la matière, la candidature peut se porter directement sur le niveau 4 au lieu du niveau 3 initialement envisagé. Rappel du test de la désherbeuse thermique qui a lieu dans le cadre de cette commission. L'objectif est désormais d'obtenir le label « Terre Saine », label qui se situe au niveau du ministère de l'écologie.
- Syndicat de l'eau, présenté par Mme Marlène Mazarguil et M. Christophe Descargues: la nouvelle secrétaire a été embauchée pour 20h/semaine. Une délibération a été prise pour faire un emprunt sur 25 ans devant permettre de financer les réparations du château d'eau de Saignes, ainsi que les achats d'une voiture de fonction, d'outils pour les fontainiers et d'un ordinateur.
- Culture et patrimoine, présenté par Mme Valérie Foubert et M. le maire : le projet « Cœur de village » présenté par France Telecom est très cher. Il est envisagé de faire un dépliant sur Rudelle sur le modèle de celui fait par le village de Thémines « Les Clefs de ... » pour lequel il y aurait que les frais d'impression à envisager. Liste des travaux en cours ou à venir : armoire posée au couderc pour la fibre, travaux de génie civile sur la route de Peyrou, puis travaux Enedis sur la ferme de M et Mme Mazarguil.
- Conseil des écoles, présenté par M. Sylvain Quercy : le maire de Lacapelle n'était pas présent lors de la dernière réunion même si l'inspecteur académique était lui, présent. Les travaux prévus ont bien été faits mais les portails ne ferment pas encore à clefs.

Rapport sur la Communauté de Communes du Grand Figeac

- Remise par M. le Maire du dépliant de présentation du PLUI.
- Envoi du document de synthèse des projets de délibérations du conseil communautaire du Grand-Figeac ; à noter une partie importante sur les toitures photovoltaïques.
- Présentation des transports à la demande : 2€ le trajet pour chacune des lignes

QUESTIONS DIVERSES

- Demande de plusieurs conseillers municipaux d'insérer l'information dans le journal de la commune sur les transports à la demande existant à partir de Rudelle car pas au courant de leur existence ; 2 lignes actuellement :
 - Rudelle – Figeac le samedi matin avec 3 arrêts sur Figeac
 - Rudelle – Lacapelle-Marival le lundi matinun seul numéro de téléphone pour réserver la veille
Plaquette en cours de création.

La séance est terminée à 23h11.